



## La solidarité internationale, un précieux outil de paix

La solidarité internationale n'est pas un simple mot d'ordre : c'est une conviction, une manière d'agir et de se relier au monde. Depuis des décennies, des collectivités et des citoyennes et citoyens choisissent d'ouvrir leurs horizons et de s'engager pour la justice et la paix.

Cet engagement s'exprime notamment par le soutien au peuple palestinien dans sa lutte pour vivre en paix sur sa terre, ou encore à travers la coopération avec des communautés du Mali ou d'ailleurs, qui œuvrent pour un avenir plus digne malgré les conflits et les difficultés.

C'est dans cet esprit de fraternité que des liens d'amitié solides ont été tissés avec la Daïra de Mijek, dans les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf (Algérie).

Depuis près d'un demi-siècle, le peuple sahraoui vit l'exil ou subit l'occupation marocaine, privé de son

droit à l'autodétermination pourtant reconnu par les Nations unies. Cette situation d'injustice, trop souvent ignorée, appelle à la solidarité et à la vigilance. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne saurait être remis en question.

L'engagement aux côtés du peuple sahraoui n'a rien de diplomatique ou partisan : il est profondément humain, fondé sur la défense du droit et de la dignité.

28-29 novembre 2025 ★ Paris

### 49<sup>e</sup> EUCOCO

Conférence Européenne de Soutien et de Solidarité avec le Peuple Sahraoui



Nathalie Leruch,  
Maire adjointe  
à Ivry-sur-Seine en charge  
des relations internationales,  
le 20 octobre 2025

Par des coopérations culturelles, éducatives et solidaires, cette fraternité prend corps et se traduit en actes concrets.

Ce combat trouve aussi un visage à travers celui de Claude Mangin, épouse de Naama Asfari, militant sahraoui des droits humains emprisonné au Maroc depuis 2010. Son courage et sa détermination rappellent la nécessité de poursuivre la mobilisation. Tant que Naama Asfari restera détenu et que le peuple sahraoui sera privé de liberté, la solidarité restera vivante à leurs côtés.

Parce que la fraternité ne connaît pas de frontières, l'engagement pour la justice continuera aussi longtemps que persistera l'injustice.

Nathalie Leruch,  
Maire adjointe  
à Ivry-sur-Seine en charge  
des relations internationales,  
le 20 octobre 2025

# S'il existe une centralité de la question palestinienne, il y a une exemplarité de la cause sahraouie

**Dans les rapports entre l'Occident et le reste du monde, ceux que nos États entretiennent avec Israël et le Maroc sont historiquement marqués par un passé colonial double d'une liaison tragique, à savoir le génocide contre les juifs et d'une exploitation sans merci de la population marocaine comme réservoir de main d'œuvre à bon marché pour nos industries minières dès le lendemain de la deuxième guerre mondiale.**

Très vite à la même époque, ces deux pays sont devenus des alliés privilégiés de l'Europe en construction pour des motifs non seulement économiques mais aussi et principalement pour des raisons stratégiques et militaires.

N'oublions pas que le voisin d'Israël n'est autre que l'Égypte et que celui du Maroc est l'Algérie, deux pays qui furent à l'avant-garde des luttes de libération contre les empires coloniaux britannique et français. Très tôt Israël et le Maroc vont alors être privilégiés en tant qu'alliés de l'Occident contre une Afrique devenue indomptable. Cette liaison très intéressée va se traduire par des accords de coopération de plus en plus importants avec ces deux pays qui n'hésiteront pas à nous aider incestueusement dans l'appui à l'Afrique du Sud de l'Apartheid, dans nos ambitions de contrôler le canal de Suez ou dans nos alliances corrompues avec les dirigeants africains les moins recommandables.

Comme tout a un prix, le tandem israélo-marocain fut récompensé en bénéficiant l'un comme l'autre d'accords d'association avec l'Union Européenne, les plus importants jamais signés avec des pays non membres de celle-ci.

Ce qui a fait dire à certains qu'ils étaient les seuls pays non européens à être quasi membres de l'Union.

Durant son premier mandat, l'administration Trump a poussé le bouchon beaucoup plus loin en « vendant » le Sahara occidental au Maroc en échange de la signature par le Roi des fameux « accords d'Abraham » liant Israël et le Maroc par une reconnaissance mutuelle et des accords militaires et économiques importants.

Côté européen entre-temps, Madame Von Der Leyen, présidente de la Commission européenne, malgré le génocide et la famine imposée aux populations martyres de Gaza et les crimes commis par les colons et l'armée israélienne en Cisjordanie et à Jérusalem, se refuse de suspendre l'accord d'association avec Is-

raël. Or, cette suspension est prévue en cas de violation grave des droits humains par le partenaire israélien.

Quant à l'accord d'association avec le Maroc, l'Union Européenne a été condamnée à exclure de cet accord le territoire du Sahara Occidental car, dit la Cour européenne de Justice de l'Union, le Sahara Occidental et le Maroc sont deux territoires distincts et c'est le peuple sahraoui qui est seul à pouvoir négocier l'exploitation des richesses naturelles de son territoire. Cette fois encore la Présidente de la Commission européenne, ignorant l'arrêt et le Front Polisario, a manœuvré secrètement pour contourner les règles de droit de l'Union et violer ceux reconnus, par les plus Hautes Cours en Europe et en Afrique, au peuple sahraoui.

Voilà deux peuples, les Palestiniens et les Sahraouis, trahis par les Occidentaux qui n'hésitent pas à violer le Droit international et humanitaire en fournissant armements et moyens financiers à ceux qui les occupent et les martyrisent, en utilisant leur droit de veto à l'ONU afin que se poursuivent les agressions, les massacres et les pillages caractéristiques de l'ère coloniale que l'on disait révolue.

Heureusement, un mouvement populaire mondial de solidarité s'exprime aujourd'hui, vu la trahison de nos responsables politiques à l'égard du peuple palestinien génocidé. Il nous appartenait d'appeler nos camarades à comprendre que les droits fondamentaux à l'indépendance, conquis par les luttes d'émancipation des peuples africains qui, le siècle dernier, arrachèrent aux puissances coloniales leur droit à l'autodétermination, sont tout autant ceux des Palestiniens et des Sahraouis.

Il nous faut comprendre que leurs luttes sont aussi les nôtres pour maintenir l'ONU dans le respect de sa Charte, pour empêcher les dérives qui consistent à faire d'Israël et du Maroc des pions dans les ambitions de l'Occident à maintenir son dictat impérialiste sur le reste du monde.

Les Sahraouis et les Palestiniens sont l'avant-garde d'une marche des peuples pour une nouvelle décolonisation et ils en payent le prix. Soyons à leurs côtés car avec eux nous pourrons refonder un ordre international plus juste, une communauté humaine plus fraternelle. Nous pouvons faire front et barrer la route ceux qui osent imaginer faire de Gaza ou de Dakhla des paradis pour les immensément riches plutôt que des villes à construire avec les Palestiniens et les Sahraouis pour le bonheur de leurs enfants.

C'est pour cela que 50 ans de solidarité avec les peuples en lutte, les Palestiniens, les Sahraouis et d'autres peuples exploités, c'est notre contribution au progrès de l'humanité.

**Pierre Galand, Président EUCOCO**

## De la marche pour la libération des prisonniers à la 4<sup>e</sup> Commission de l'ONU

Le 31 mai, 14 Français et Espagnols dont des élus de la République française et de l'Espagne ont pris un ferry de Tarifa à Tanger dans le cadre de "la Marche pour la liberté Ivry-Vitry-Kénitra" partie le 30 mars d'Ivry sur Seine et qui devait arriver à Kénitra le 2 juin 2025. Surveillés, photographies et filmés, voir violentés pour notre vétéran/photographe, au port et au sein du bateau, ils ont été empêchés de débarquer par une vingtaine de policiers marocains habillés en civil. Les 14 militants associatifs, journalistes et élus, ont été expulsés sans explication alors même que la loi marocaine prévoit qu'une expulsion doit être notifiée par écrit et motivée en droit et en fait.

Des plaintes et procédures administratives ont alors été déposées au nom de 9 des participant.e.s devant le Tribunal de Rabat.

Une première audience a eu lieu le 25 septembre, un report a été demandé.

Chaque année, une délégation d'activistes et militants en faveur de la cause sahraouie venant de tous les continents se rend à New-York dans le cadre de Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée aux politiques spéciales et à la décolonisation.

En 2025, l'audition des pétitionnaires a eu lieu du 8 au 10 octobre. Pour cette session, 196 pétitionnaires étaient inscrits pour intervenir devant la Commission au sujet du Sahara occidental dont environ 85 en faveur du peuple Sahraoui. L'AARASD a été représentée pour demander la libération immédiate des prisonniers politiques sahraouis et le respect des décisions et communications des organes et mécanismes des Nations unies qui ont statué en leur faveur.

Parallèlement aux auditions des pétitionnaires, des réunions de plaidoyer furent organisées par la délégation pour sensibiliser de nombreuses missions permanentes aux droits du peuple sahraoui, aux violations des droits humains dont il fait l'objet mais aussi à la situation des prisonniers politiques.

Enfin, une conférence fut organisée au siège de l'association new yorkaise « The People's Forum » le 9 octobre permettant à notre représentante d'aborder la situation des prisonniers politiques sahraouis.

# « Le Maroc n'est pas sérieux et n'est pas prêt à avancer vers une solution juste et définitive »



**Oubi Bouchraya, représentant du Front Polisario à Genève.**

**Avant la réunion du conseil de sécurité sur le processus de décolonisation du Sahara occidental, Oubi Bouchraya El Bachir, ambassadeur de la RASD à Genève et auprès des Nations-Unies est revenu sur les énormes enjeux en cours. Il y parle du plan mis en place pour stopper le pillage des richesses naturelles du peuple sahraoui, l'alignement problématique de Washington sur les méthodes marocaines visant à acheter les voix et les consciences.**

L'issue du bras de fer diplomatique avec l'ONU est incertaine. De son côté la Commission européenne a une volonté claire de négocier en secret et en exclusivité avec le Maroc, derrière le dos du peuple sahraoui et de son seul représentant légitime, le Front Polisario.

La souveraineté du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles constitue l'un des quatre éléments principaux du droit à l'autodétermination. Les entreprises européennes présentes dans nos villes participent à l'occupation économique de notre pays. Elles sont pour nous prioritaires en matière de poursuites judiciaires. Le moment est venu de détruire l'économie de l'occupation et de mettre fin à la complicité européenne dans l'occupation militaire du Sahara occidental.

L'arrêt de la CJUE est sans appel et exécutoire, notre pays n'appartient pas au Maroc et aucun accord ne peut être signé sans le consentement du peuple sahraoui.

Mais le processus de négociation mené par la Commission européenne avec le Maroc, qui a abouti à la signature d'un nouvel accord entré en vigueur le 3 octobre 2025, a montré que la Commission se soucie davantage des calculs

politiques et des relations avec ce pays que du droit européen, des décisions de la Cour de justice européenne et des sommations de ses juges.

Bien que la Cour ait accordé un délai d'un an à la Commission pour « organiser le retrait du territoire » ou engager un « processus transparent » en vue de parvenir à un nouvel accord respectant les arrêts rendus par la Cour, le 4 octobre 2024, la Commission a choisi l'option du « silence radio » jusqu'à la fin du mois de juillet, quelques semaines avant les vacances d'été, pour commencer à contacter les États membres et faire pression en brandissant « l'épée » du 4 octobre 2025 comme date butoir pour mettre les États membres devant le fait accompli et les obliger à choisir entre « appliquer les décisions de la Cour, et donc risquer de perdre le partenariat stratégique avec le Maroc » ou ouvrir la fenêtre d'approbation tacite, pour contourner les décisions de la Cour et le droit international.

Finalement, le choix s'est porté sur la deuxième option, qui a été imposée à tous par le biais d'une « correspondance écrite visant à éviter tout débat » et d'une « application provisoire » afin d'éviter d'impliquer le Parlement européen.

**La voie est désormais claire et ouverte pour que le Front Polisario dépose à nouveau une plainte auprès de la Cour européenne afin d'annuler cet accord.**

Nous sommes tous convaincus que la justice européenne, qui a établi une référence juridique claire et solide depuis décembre 2016, annulera le nouvel accord, comme elle a annulé les accords précédents en raison de la violation flagrante de ses décisions.



**À la Cour de Justice de l'Union européenne le 3 mars 2021.**

La décision du Président Sahraoui de former une Commission nationale spéciale, chargée des questions juridiques se rapportant au sujet ressources naturelles, indique l'importance pour nous de ce dossier.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent la création de la Commission nationale sahraouie et l'adoption d'une feuille de route visant à s'engager dans une voie plus dynamique pour défendre la souveraineté du peuple sahraoui sur ses richesses, d'empêcher le Maroc de continuer à les exploiter en impliquant les entreprises et les opérateurs économiques internationaux, qui par leur présence, légitiment l'occupation. Pour notre Commission, l'objectif est de faire échouer juridiquement le nouvel « accord commercial » tout en mobilisant l'opinion publique.

Cependant, les compagnies aériennes telles que Ryanair et Transavia continuent d'assurer des vols vers la ville occupée de Dakhla, en violation des décisions de la Cour. Mais en janvier 2025, le Commissaire européen a rappelé :

**« L'accord aérien euro-méditerranéen entre l'Union européenne et le Maroc ne couvre pas l'espace aérien sahraoui, et que toute compagnie aérienne européenne assurant des vols au départ de villes européennes vers le Sahara occidental serait en violation des décisions de la Cour de justice européenne ».**

Il en va de même pour les entreprises européennes physiquement présentes dans les villes sahraouies qui contribuent à l'occupation économique du Sahara occidental.

Aussi allons-nous mettre en œuvre les décisions de la Cour sur le terrain tout

en saluant les décisions des entreprises internationales qui ont décidé de se retirer du Sahara occidental ou de cesser d'importer nos richesses, ainsi des entreprises australiennes en juillet 2025. L'objectif est de « détruire l'économie de l'occupation » et de faire échouer la troisième phase de l'occupation stratégique du Sahara occidental par le Maroc, à savoir l'occupation économique, qui se reflète dans le volume des investissements et l'implication de pays influents comme la France, pour aider le Maroc à gagner ce pari.

L'échec de cette étape aura un impact direct sur les deux étapes précédentes de l'occupation stratégique du territoire, à savoir « l'occupation militaire » et « l'occupation démographique ». Lorsque les sources de financement et d'investissement se tariront, le Maroc ne trouvera plus de raisons d'attirer des colons pour s'installer et travailler au Sahara occidental, et il ne pourra plus continuer à acheter du matériel et des équipements militaires.

Par son occupation militaire du Sahara occidental, le Maroc reproduit les expériences coloniales du passé, le Sahara occidental, est un trait d'union entre l'Europe, l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. La région est riche en ressources naturelles, notamment en minerais, dont le plus important est le phosphate, elle est riche en côtes poi-

sonneuses, ainsi qu'en potentiel agricole. L'Union européenne importe chaque année, du Sahara occidental, dans le cadre des deux accords illégaux annulés par la Cour de justice européenne, des biens pour une valeur d'environ 800 millions d'euros, sans compter ce que gagnent les entreprises européennes, dans les domaines du transport aérien, des énergies alternatives ou des services.

Cela ne concerne pas que l'Europe, est concernée aussi Israël, qui a conclu avec le Maroc des accords illégaux dans les domaines de la pêche maritime (les côtes sahraouies sont parmi les plus riches au monde), du phosphate et de l'exploration pétrolière et gazière. Il s'agit aussi de modifier la structure démographique de notre pays en encourageant les colons marocains à s'installer et à acquérir des terres, à l'instar de ce qui se passe en Palestine. Les Sahraouis sous occupation souffrent d'appauvrissement, de marginalisation et de discrimination systématiques, comme le souligne le Secrétaire général des Nations unies dans son rapport d'octobre 2025, présenté au Conseil de sécurité.

L'Union européenne participe ainsi au financement de l'économie de l'occupation et entrave le processus de règlement en adressant au Maroc des signaux qui l'encouragent à faire preuve d'une plus grande intransigeance en refusant de progresser vers un règlement pacifique conforme au droit internatio-

nal. En encourageant certaines de ses entreprises à investir dans le Sahara occidental occupé, comme c'est le cas de la France, l'Union européenne ne se contente plus d'entraver le processus de règlement, elle contribue à perpétuer le conflit et à imposer le statu quo colonial.

### Réunion du Conseil de Sécurité le 31 octobre 2025

La réunion du Conseil de sécurité de l'ONU ce 31 octobre pour la prolongation du mandat de la MINURSO est un rendez-vous important, qui peut être dangereux. Plusieurs Etats et membres permanents, poussent le Conseil à abandonner sa mission de décolonisation conformément aux principes de la Charte et à choisir la légalisation de cette colonisation suivant une lecture de circonstance des rapports de force. Le Conseil de sécurité est ainsi passé de la « passivité » et de « l'inaction » en tolérant l'obstruction par le Maroc, de 1991 à 2007, du référendum, à la complaisance et à l'adoption d'une partie de son discours sur « l'autonomie », devenant avec le temps, partie de la solution à partie du problème, voire au problème tout entier. Face au tournant actuel, le Conseil de sécurité a une occasion historique de devenir l'élément le plus important d'une solution politique, réaliste, applicable et consensuelle, qui ne peut être que l'aboutissement de l'autonomisation du peuple sahraoui et de son droit à l'autodétermination.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'initiative du Polisario dans le détail de sa proposition présentée en avril 2007, qui comprend des garanties importantes et généreuses pour le Maroc dans le cas où le référendum d'autodétermination aboutirait à l'indépendance.

Faire un pas de plus vers l'adoption de l'approche marocaine comme seule base reviendrait à déclarer l'échec du processus, revenir à la case départ et exposer à un risque réel la sécurité et la stabilité de la région.

**Le nœud du conflit au Sahara occidental, est « le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la définition du statut final du territoire en ce qui concerne sa souveraineté ».**

Ce fondement est en contradiction directe avec la proposition marocaine qui « tranche la question de la souveraineté en faveur de l'occupant avant même que le peuple sahraoui ait pu se prononcer » et avant toute négociation.

Dans ce cas, le Maroc a tout gagné et les Sahraouis ont tout perdu. Notre position est claire : nous sommes prêts à entrer

dans le processus de négociation sans conditions préalables, mais pas dans un cadre prédéterminé dont l'objectif est de contourner le droit à l'autodétermination et de consacrer le statu quo. Cette proposition est sur la table depuis 2007, et comme elle est totalement CONTRE NATURE dans le contexte du conflit au Sahara occidental, elle n'a pas avancé d'un pouce.

Ce n'est qu'une nouvelle manœuvre du Maroc pour gagner du temps et consolider son occupation, tout comme ça a été le cas pour le référendum, c'est la logique de tous les pays colonialistes. Mais tous ces pays occidentaux qui soutiennent désormais la proposition marocaine et la considèrent comme « la base la plus crédible » ou « la seule base pour une solution », peuvent-ils répondre à la question suivante : comment une force d'occupation qui s'oppose depuis des décennies avec acharnement à l'extension des pouvoirs de la MINURSO à la surveillance des droits de l'homme, qui expulse les délégations étrangères et empêche les missions des Nations unies depuis 10 ans, peut-elle être sérieuse dans son intention d'accorder à la région « une autonomie élargie et réelle » ?

Il s'agit simplement d'une invitation ouverte au peuple sahraoui à rejoindre les « prisons à ciel ouvert » que sont devenues les villes occupées du Sahara occidental. Comment un régime centralisé rigide, fondé sur une hiérarchie stricte depuis des siècles, pourrait y renoncer en installant une solution politique qui pourrait ouvrir la boîte de Pandore et détruire son pouvoir centralisé et autoritaire ? Le Maroc n'est pas sérieux et n'est pas prêt à avancer vers une solution juste et définitive de son plein gré. Sont nécessaires, une pression internationale puissante ou la pression nationale sahraouie intérieure. C'est de fait l'attitude du Conseil de sécurité au cours des dernières décennies qui a aidé le Maroc à gagner son pari.

Le Maroc essaie de faire classer le Front Polisario comme organisation terroriste. Ce n'est pas nouveau pour nous, cela fait partie du discours marocain depuis le début du conflit. N'est-ce pas le discours de tous les Etats coloniaux dans leurs relations avec les mouvements de libération nationale. Ce qui se passe actuellement, a été le cas avec le Congrès national africain, avec le Front de libération nationale algérien ou l'Organisation de libération de la Palestine.

Elle est vouée à l'échec, malgré l'appui d'un ou deux membres du Congrès américain, ayant des agendas moyen-orientaux, pour tenter d'obtenir une résolu-

tion du Congrès américain à ce sujet. Lorsque l'on examine le dernier paragraphe du projet de résolution présenté au Congrès américain, on comprend que cette démarche est clairement un « chantage » et une tentative d'utiliser la « classification terroriste » pour briser le bras du peuple sahraoui et légaliser l'occupation marocaine du Sahara occidental.

### Actualité politique au Maroc

Les mobilisations populaires qui viennent d'agiter les villes marocaines, ne sont pas surprenantes, leurs signes avant-coureurs étaient évidents dans la rue et dans l'opinion publique marocaine. Le choix politique fatal a été la normalisation avec Israël et la signature des accords d'Abraham, car la guerre à Gaza a suscité chez les Marocains un sentiment de honte et d'embarras d'appartenir à un pays ou à un régime qui adopte une telle position. Le mauvais choix économique consiste à gérer l'économie du pays au rythme des projets d'organisation de la Coupe du monde de football en 2030, dont les bénéfices iront aux grandes entreprises au détriment des politiques sociales en faveur de la santé, de l'éducation, du logement et de l'emploi. Nous verrons bien... Mais en fin de compte, il s'agit d'une affaire interne du peuple marocain, auquel nous souhaitons développement et prospérité.

En tant qu'observateur extérieur, je pense que le régime a une longue et solide tradition pour contenir les protestations et de les détourner de la véritable crise structurelle chronique. Je remarque également que les médias internationaux, en particulier les médias arabes connus pour leur présence et parfois pour attiser les protestations dans d'autres régions, ont gardé le silence. Un silence total, plus proche de la conspiration que de la complicité.

En ce qui concerne les répercussions de ces manifestations sur la question sahraouie, je ne pense pas, en principe, qu'il y ait de lien direct. S'il y en a un, je suis convaincu que tout véritable progrès en matière de démocratie et de libertés, y compris la liberté d'expression, au Maroc aura un impact positif sur notre lutte et pour notre droit à l'autodétermination.

L'inverse est également vrai : plus le peuple sahraoui se rapprochera de l'obtention de son droit inaliénable à la liberté et à l'autodétermination, plus cela contribuera à faire avancer la démocratisation du Maroc. Le régime se nourrit de l'occupation du Sahara occidental et de l'idéologie de « l'unité territoriale » pour continuer à exercer son emprise et à étouffer les libertés au Maroc.



La tentative d'influencer par tous les moyens les acteurs internationaux, qu'il s'agisse d'États, d'organisations ou de personnalités, est une constante de la politique étrangère marocaine. Le scandale du "Morocgate" au Parlement européen en décembre 2022 et l'espionnage avec l'application « Pegasus », dont j'ai moi-même été victime, fait partie des méthodes que nous observons dans les capitales où nous travaillons, et constituent une manière de fonctionner pour la diplomatie marocaine. Quand on manque d'arguments de légalité et de droit, c'est « l'achat de consciences » ou les pressions en tous genres qui servent à convaincre.

Dans cette bataille, et dans son conflit avec la diplomatie sahraouie aux moyens limités, la diplomatie marocaine a peut-être remporté quelques victoires tactiques, mais pas celle du conflit stratégique en faveur de l'existence et du droit à l'autodétermination.

En effet, Rabat n'a jamais réussi à faire taire la voix du peuple sahraoui, à sortir la question de son contexte et de sa nature juridique, ou de son espace géographique, l'Union africaine. Le Maroc y siège aux côtés de la République sahraouie sur un pied d'égalité après 30 ans de résistance et de tentatives pour acheter des consciences, en vain, la République sahraouie est toujours membre à part entière de l'Union africaine.

**Extraits de l'entretien de Oubi Bouchraya réalisé par Mohamed Abdoun**

### A la veille de la réunion du Conseil de sécurité, des mobilisations significatives dans les camps de réfugiés sahraouis, en écho aux déclarations au média algérien du diplomate Oubi Bouchraya.

DU 27 AU 30 OCTOBRE LES SAHRAOIS, EXILÉS DEPUIS SI LONGTEMPS EN ALGÉRIE, SE RASSEMBLENT ET DÉNONCENT LA POSSIBLE TENTATION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ, DE NIER LEUR DROIT À L'AUTODETERMINATION ET À L'INDÉPENDANCE

Avec des slogans très clairs : "Non, non à l'autonomie, l'indépendance du Sahara occidental viendra", "L'indépendance est la solution", des pancartes sont même adressées en anglais à Trump : « we won't bow » (on ne s'inclinera pas). Dès le 27 octobre, manifestation à Smara et El Aïoun, puis à Boujdour et Aousserd le 28, le 30 c'est un rassemblement nocturne qui est organisé à Smara avec toutes les voitures des campements disponibles.

La photo permet d'apprécier la convergence des manifestations à Aousserd le 30 octobre.



# Marche pour la libération des prisonniers politiques sahraouis, solidarité en Espagne



Le passage des Pyrénées, ce 26 avril 2025, nous emmène dans un autre monde, le long de la côte méditerranéenne, nous allons traverser la Catalogne, l'Aragon... A OLOT, notre premier jour en Espagne, nous sommes déjà très actifs : manifestation et atelier d'écriture pour envoyer des courriers aux prisonniers sahraouis. Un peu d'histoire est nécessaire ! L'Espagne est l'ancienne métropole du Rio de Oro, Hassan II comme son père Mohamed V, rêve d'un grand Maroc allant jusqu'à la Mauritanie. Il lance en novembre 1975, une grande marche, la marche verte, alors que l'Espagne est affaiblie par la mort de Franco. Les dirigeants espagnols cèdent au Maroc en signant les Accords de Madrid qui partagent le Sahara espagnol, le Sud pour la Mauritanie, le Nord pour le Maroc.

El paso de los Pirineos, este 26 de abril de 2025, nos lleva a otro mundo, a lo largo de la costa mediterránea, atravesaremos Cataluña, Aragón... En OLOT, nuestro primer día en España, ya estamos muy activos : manifestación y taller de escritura para enviar cartas a los presos sahrauis. ¡Es necesario un poco de historia! España es la antigua metrópoli del Río de Oro. Hassan II, al igual que su padre Mohamed V, sueña con un gran Marruecos que llegue hasta Mauritania. En noviembre de 1975, lanza una gran marcha, la Marcha Verde, mientras España se encuentra debilitada por la muerte de Franco. Los dirigentes españoles ceden ante Marruecos y firman los Acuerdos de Madrid, que dividen el Sáhara español, el sur para Mauritania y el norte para Marruecos.



21 mai à Grenade, Jacqueline et Leila, organisent les courriers qui seront transmis aux prisonniers et à leurs familles. Important de s'assurer qu'ils seront distribués. Un courrier bloqué c'est une violation à dénoncer. Le même jour, participation à une table-ronde organisée par l'association « Miradas al mundo » (Regards sur le monde) de l'Institut de la Paix et des Conflits, nous sommes heureux d'y retrouver Carlos Ruiz Miguel, professeur à Saint Jacques de Compostelle, qui comme toujours intervient de manière brillante.

23 mai, nous arrivons à Malaga et comme souvent, rencontres avec élus et médias. Des histoires, des visages que nous retrouverons à Algeciras. C'est aussi le téléphone de Naama, le mari de Claude, qui sonne deux fois par semaine. A Malaga il retrouve au bout du fil deux personnes déjà rencontrées, l'une à El Aïoun en 2010 et l'autre au procès du tribunal militaire, où il était observateur.

23 de mayo, llegamos a Málaga y, como es habitual, nos reunimos con políticos y medios de comunicación. Historias y rostros que volveremos a encontrar en Algeciras. También es el teléfono de Naama, el marido de Claude, que suena dos veces por semana. En Málaga se encuentra al otro lado del teléfono con dos personas a las que ya había conocido, una en El Aaiún en 2010 y la otra en el juicio del tribunal militar, donde era observador.



Ce 29 avril, riche programme à Barcelone. Au parlement où nous pouvons rencontrer des députés et à l'Université autonome, où nous sommes reçus par enseignants et étudiants. Tous regrettent les difficultés d'accès aux archives sur le Sahara occidental, tant au Maroc qu'au Sahara occupé. Camille remarque dès ces premières étapes, combien leurs rencontres sont riches avec les élus, les syndicats et les associations solidaires avec le peuple sahraoui. Pas de manifestation marocaine, comme en France, pour s'opposer à nos initiatives. Simplement les autorités marocaines locales s'agitent en coulisse et quelquefois dans la presse.

Este 29 de abril, un rico programa en Barcelona ; en el Parlamento, donde podemos reunirnos con diputados y en la Universidad Autónoma, donde nos reciben profesores y estudiantes. Todos lamentan las dificultades de acceso a los archivos sobre el Sáhara Occidental, tanto en Marruecos como en el Sáhara ocupado. Camille observa desde estos primeros pasos lo enriquecedoras que son las reuniones con los representantes electos, los sindicatos y las asociaciones solidarias con el pueblo sahraui. No hay manifestaciones marroquíes, como en Francia, para oponerse a nuestras iniciativas. Simplemente, las autoridades marroquíes locales se agitan entre bastidores y, a veces, en la prensa.

21 de mayo en Granada, Jacqueline y Leila organizan las cartas que se enviarán a los presos y a sus familias. Es importante asegurarse de que se distribuyan. Una carta bloqueada es una violación que hay que denunciar. El mismo día, participamos en una mesa redonda organizada por la asociación « Miradas Al mundo » del Instituto de la Paz y los Conflictos, donde nos alegramos de encontrarnos con Carlos Ruiz Miguel, profesor en Santiago de Compostela, que, como siempre, interviene de forma brillante.

21 de mayo en Granada, Jacqueline y Leila organizan las cartas que se enviarán a los presos y a sus familias. Es importante asegurarse de que se distribuyan. Una carta bloqueada es una violación que hay que denunciar. El mismo día, participamos en una mesa redonda organizada por la asociación « Miradas Al mundo » del Instituto de la Paz y los Conflictos, donde nos alegramos de encontrarnos con Carlos Ruiz Miguel, profesor en Santiago de Compostela, que, como siempre, interviene de forma brillante.



Ce 25 mai à Los Palacios, c'est une journée formidable avec des Sahraouis et des familles espagnoles qui accueillent les enfants sahraouis chaque été. On déjeune ensemble sous une khaima en écoutant de la musique. En Espagne, des dizaines d'associations existent et se mettent au service des réfugiés depuis plus de 40 ans. Formidable appui humanitaire pour l'alimentation, la santé, l'éducation. La durée de l'exil, l'histoire commune donnent à cette solidarité une dimension exceptionnelle à la dimension du désarroi des Espagnols qui n'ont pas su achever leur décolonisation dans le respect du droit international. Proximité généreuse ressentie à chaque étape.

Este 25 de mayo en Los Palacios es un día maravilloso con sahrauis y familias españolas que acogen a los niños sahrauis cada verano. Almorzamos juntos bajo una khaima mientras escuchamos música.

En España existen decenas de asociaciones que llevan más de 40 años prestando servicio a los refugiados. Un formidable apoyo



humanitario en materia de alimentación, salud y educación. La duración del exilio y la historia común dan a esta solidaridad una dimensión excepcional, a la altura de la consternación de los españoles que no supieron completar su descolonización respetando el derecho internacional. Una generosa cercanía que se percibe en cada etapa.



Nous consacrons ce 29 mai aux rencontres syndicales. Nous y discutons des arrêts de la Cour de Justice européenne, et de la place à prendre sur le terrain par les syndicats, d'autant plus que les récents accords secrets UE/Maroc sont en totale opposition aux arrêts de la Cour, et donnent raison au Maroc.

Dedicamos el 29 de mayo a reuniones sindicales. Debatimos las sentencias del Tribunal de Justicia de la Unión Europea y el papel que deben desempeñar los sindicatos sobre el terreno, sobre todo teniendo en cuenta que los recientes acuerdos secretos entre la UE y Marruecos son totalmente contrarios a las sentencias del Tribunal y dan la razón a Marruecos.



Nous sommes arrivés à notre dernière étape, Algésiras. A la Plaza Alta, le rassemblement est animé par la Jeunesse Active Sahraouie, la JAS ; tout le monde est là : Sahraouis en famille, associations espagnoles et des français ! Elus d'Ivry, collectif de Perpignan, membres de l'Association des Amis de la RASD. Le rassemblement est observé par de nombreux policiers marocains, discrètement habillés en civil, vont-ils bloquer notre initiative et la fin de la Marche ?



Hemos llegado a nuestra última etapa, Algeciras. En la Plaza Alta, la concentración está animada por la Juventud Activa Sahraui (JAS). Todo el mundo está allí : sahrauis con sus familias, asociaciones españolas, y franceses!, representantes electos de Ivry, el colectivo de Perpiñán y miembros de la Asociación de Amigos de la RASD. La concentración es observada por numerosos policías marroquíes, discretamente vestidos de civil. ¿Van a bloquear nuestra iniciativa y el final de la Marcha?



Nous sommes arrivés à Tarifa pour prendre le ferry vers Tanger. Nous occupons gaiement l'espace de la cafétéria, avec nos bannières, drapeaux et des femmes sahraouies en melhafa. Mais on sent bien qu'on nous surveille, des policiers en civil sont partout présents...

Legamos a Tarifa para tomar el ferry hacia Tánger. Ocupamos alegremente el espacio de la cafetería, con nuestras pancartas, banderas y mujeres saharauis con melhafa. Pero se nota que nos vigilan, hay policías de paisano por todas partes...



Leila, Piedad et Jacqueline viennent de quitter le ferry, elles sont accueillies par plein de monde solidaire de leur expulsion du ferry et du Maroc.

Leila, Piedad y Jacqueline acaban de bajar del ferry y son recibidas por mucha gente solidaria tras su expulsión del ferry y de Marruecos.



On aperçoit sur le ferry à quai, plusieurs policiers marocains qui ont fait l'aller-retour avec nous et poursuivent leur surveillance.

Se ven en el ferry atracado a varios policías marroquíes que han hecho el viaje de ida y vuelta con nosotros y continúan vigilándonos.

À Tarifa, Claude est entourée des élus espagnols et d'Ivry. Ces soutiens sont importants, ce n'est pas sa première expulsion et à nouveau elle est empêchée de visiter son mari en prison à Kénitra.

En Tarifa, Claude está rodeada por los representantes electos españoles y de Ivry. Este apoyo es importante, no es su primera expulsión y, una vez más, se le impide visitar a su marido en la cárcel de Kenitra.



Algésiras n'a pas été la dernière étape, puisque plusieurs d'entre-nous se sont retrouvés le 4 juin à Madrid au parlement. Aux côtés de Tesh Sidi, parlementaire du groupe SUMAR, d'origine sahraouie, de Antonio Maillo, coordinateur général de la Gauche Unie et de Abdullah Arabi, Représentant en Espagne du Front Polisario, avec de nombreux militants espagnols et français, nous avons présenté fièrement un gros sac postal, lourd de 350 courrier... et bien sûr nous avons engagé de fortes discussions avec les députés présents.

Algeciras no fue la última etapa, ya que varios de nosotros nos reunimos el 4 de junio en Madrid, en el Parlamento. Junto a Tesh Sidi, diputada del grupo SUMAR, de origen sahraui, a Antonio Maillo, coordinador general de Izquierda Unida, a Abdullah Arabi, representante en España del Frente Polisario y con numerosos activistas españoles y franceses, presentamos con orgullo una gran bolsa postal, con un peso de 350 cartas... y, por supuesto, mantuvimos intensas conversaciones con los diputados presentes.



Le double récit de notre Marche en France (Sahara info 200) et en Espagne est précieux. Merci à vous toutes et à vous tous qui en avez été de généreux et courageux acteurs et très vite libération de tous les prisonniers politiques sahraouis.

El doble relato de nuestra Marcha en Francia (Sahara Info 200) y en España es muy valioso. Gracias a todas y todos las y los que habéis sido generos@s y valientes protagonistas. Y que se libren muy pronto a todos los presos políticos sahraouis.

Le lendemain retour à Algésiras pour tenir le 1er juin une conférence de presse. Avec nous, Pablo Bianchi, qui a grandi à El Aïoun « espagnole », c'est un militant pour l'indépendance qui a bien piloté cette dernière étape, alors que rien n'est facile à Algésiras où les marocains sont très présents.

Al día siguiente, regreso a Algeciras para celebrar una rueda de prensa el 1 de junio. Con nosotros, Pablo Bianchi, que creció en El Aaiún «española», activista por la independencia que ha dirigido muy bien esta última etapa, a pesar de que nada es fácil en Algeciras, donde los marroquíes son muy presentes.



# Marche pour la libération des prisonniers politiques sahraouis : une traversée sous surveillance

Le 31 mai dernier, j'ai participé à la dernière étape de la Marche pour la libération des prisonniers politiques sahraouis, une mobilisation internationale en solidarité avec le peuple sahraoui et pour la défense de ses droits fondamentaux. Cette ultime étape devait symboliser le passage collectif en ferry entre Tarifa et Tanger, un acte simple mais fort : franchir la Méditerranée, en solidarité avec ceux que l'on veut invisibiliser.

Mais cette traversée fut tout sauf ordinaire. Dès notre arrivée au port de Tarifa, nous avons remarqué la présence de policiers marocains en civil, clairement identifiables pour qui a l'habitude de ce genre de surveillance. Sur le ferry, nous les avons retrouvés, se faisant passer pour de simples passagers. Un agent nous photographiait un à un à l'entrée de la passerelle, avec son téléphone portable. Un climat de tension s'est rapidement installé, renforcé par des contrôles de visas inhabituels, selon des passagers réguliers de la ligne.

Pourtant, aucun représentant des autorités espagnoles n'était présent sur ce ferry espagnol. Cette absence est profondément inquiétante : comment peut-on expliquer que des forces marocaines exercent une autorité policière en territoire espagnol, ou dans ses



Claude est surveillée capture vidéo ferry.



Nous montons sur le Ferry tous les passagers sont pris en photos.

## eaux territoriales ?

Alors que nous étions encore à quai, il est vite devenu évident que le Maroc allait nous refuser l'entrée sur son territoire. À l'arrivée à Tanger, le refus de débarquer devient manifeste. Le ferry est à quai, nous sommes à quelques mètres du sol marocain, mais aucune explication officielle ne nous est donnée. Aucun document ne nous est remis, et la situation reste floue, accentuée par une présence policière marocaine imposante à bord, et des agents en civil qui nous surveillent.

D'autant plus choquantes, ces pratiques de contrôle ont eu lieu sous juridiction espagnole, dans les eaux territoriales de l'Espagne, où les autorités marocaines exercent une surveillance sans base légale. Plus grave encore, le téléphone d'un membre de notre groupe a été volé par un policier en civil marocain à bord du ferry.

Il aura fallu des négociations et des pressions pour le récupérer, à condition que soit effacée une vidéo filmée lors de la traversée. Là encore, nous avons été confrontés à des pratiques de contrôle illégales, d'autant plus choquantes qu'elles ont eu lieu sous juridiction espagnole.

De retour vers Tarifa, nous avons tenté d'interroger les autorités marocaines présentes à bord sur l'interdiction de débarquer. Les réponses obtenues ont oscillé entre le silence géné et des justifications absurdes, qui ne faisaient que renforcer l'opacité de ce dispositif.

Leïla Bounebache

À ce moment-là, nous avons entonné des chants militants en soutien au peuple sahraoui et pour la libération des prisonniers politiques. Cela a mis à vif les nerfs de plusieurs policiers marocains présents, qui ont réagi violemment en criant « Sahara marocain ! » révélant bien le fond idéologique de cette opération : empêcher toute forme de solidarité avec les Sahraouis.

Ce que nous avons vécu ne relève pas d'un incident isolé. C'est un mécanisme répressif bien huilé, mis en place pour museler toute dénonciation des violations des droits humains commises par le Royaume du Maroc dans les territoires occupés du Sahara Occidental. Il ne s'agissait pas de sécurité, mais bien de censure politique.

Cette expérience soulève aussi une question troublante : comment se fait-il que le Maroc puisse agir aussi librement sur le territoire espagnol ? Pourquoi l'Espagne, pourtant membre de l'Union européenne, permet-elle à une puissance étrangère de contrôler un ferry battant son pavillon, de harceler ses passagers, et d'appliquer des mesures coercitives sans fondement légal ?

Ce 31 mai, notre traversée a été empêchée. Mais notre volonté de dénoncer l'occupation du Sahara Occidental, de faire connaître les prisonniers politiques sahraouis et d'exiger le respect du droit international, elle, n'a pas faibli. Au contraire, cette répression l'a rendue plus nécessaire que jamais.

# En France chaque été, depuis 1980, l'accueil des enfants sahraouis au cœur de nos solidarités



Cet été 2025, voilà l'exemple de l'Association Camion-Citerne, qui accueille chaque été un groupe d'enfants sahraouis, depuis de nombreuses années. Ils viennent de la daïra de La Guerra, daïra, amie de Camion-Citerne.

C'est du 20 juillet au 3 août que nous avons accueilli les 6 enfants de la Guerra, accompagnés par notre ami Addou. Le séjour est organisé autour de l'accueil en journée au centre de loisir « Sans détour » et la vie dans les familles qui les reçoivent.

À noter aussi, quelques rencontres « officielles » avec les maires d'Harfleur, St Jouin ou Rouelles, ou des activités différentes comme à la « ferme des hautes falaises », une randonnée dans les rues du Havre avec l'association « Randocéane », une sortie au parc de jeux de « Bocace » ou une journée au centre équestre de Rouelles.

Le « Camion-Citerne » reçoit également des aides financières et/ou matérielles de CSE (Sidel et Total) et du Conseil Départemental (avec le soutien moral de 2 conseillères).

Extraits du journal de Camion-Citerne

## Ce 8 novembre, l'association Camion-Citerne a fêté au Havre ses 35 ans !

Une belle fête avec beaucoup de monde autour de la Présidente Nadine Le François pour raconter avec un film ces 35 ans de solidarité et de générosité. Mohamed Ali Zerouali, Représentant du Front Polisario, Régine Villemont, Présidente de l'AARASD et Leïla Bounebache, responsable du Comité 94/AARASD ont été vraiment heureux de commémorer avec tous les présents ce bel anniversaire.



## Se souvenir et préparer 2026

Quelques lignes pour se souvenir. Se souvenir, quelques semaines avant la marche verte, de la présence à Paris du Secrétaire général du Front Polisario, El Ouali Mustafa Sayed, venu rencontrer élus et journalistes, pour faire connaître leur lutte de libération si ignorée en France. Un article trouvé dans Témoignage Chrétien en novembre 1976, au moment de la marche verte, donna enfin les informations qui permettaient de comprendre ce qui se passait. Cette marche n'allait pas décoloniser un territoire occupé par un pays fasciste, l'Espagne, mais s'empara d'un voisin, un peuple habitant le Sahara occidental qui avait déclaré la lutte armée contre l'Espagne en mai 1973 et s'était donné un outil politique puissant : le Front Polisario. C'est ainsi qu'en France et à Paris, on fit connaissance du peuple sahraoui.

50 années de solidarité humanitaire et politique jamais démentie, que nous allons bientôt fêter en 2026 à Paris, à Madrid...

Déjà, l'association des Amis de la RASD prépare 2026, en invitant amis, journalistes et élus à découvrir les campements du 7 au 15 février 2026. Délégations organisées presque chaque année depuis 1976, point central de la solidarité et de notre proximité avec le peuple sahraoui. D'autres initiatives sont prises pour une meilleure connaissance des campements, celle de l'association APF (association pour le français) qui organise en janvier 2026 les 3èmes Journées de la langue française, l'association Camion-Citerne visite chaque année sa daïra jumelle La Guerra et le Comité 72 de l'AARASD ne manque pas non plus ce rendez-vous.



En témoigne une photo de 2025 et un message de sa secrétaire, Nadine Coquillard : « Le comité de la Sarthe de l'AARASD, après la mission réussie du printemps dernier qui a permis à six personnes de découvrir les campements d'Haouza (jumelé avec Le Mans) et de participer à des activités périscolaires dans une école primaire de cette daïra continue à développer d'autres projets. Dans le cadre du Festisol en novembre, le comité invite à une soirée solidaire avec les prisonniers politiques : projection du film "Dis-leur que j'existe" et ensuite atelier d'écriture de courriers aux prisonniers. »

En décembre, nouvelle initiative qui nous permettra de nous rassembler autour de Pascal Larue pour une soirée Contes du Désert au bénéfice de notre comité pour l'appui matériel à Haouza. »

Nous restons toujours très mobilisés !

# La résolution du Conseil de Sécurité réuni ce 31 octobre 2025, n'est pas une victoire pour le Maroc !

**C'était une résolution très attendue au Maroc, préparée avec attention par les Etats-Unis. Les émissaires de Donald Trump - Steven Witkoff et Jared Kushner - convaincus de la signature prochaine d'un accord de paix entre l'Algérie et le Maroc et avec plusieurs membres du Congrès, sûrs de qualifier le Front Polisario d'organisation terroriste.**

Dès sa sortie, alors que l'anniversaire de la marche verte allait être fêté, le Maroc, bien relayé par les médias occidentaux a proclamé avec enthousiasme cette victoire diplomatique, un moment « historique » souligné dans un discours solennel de Mohamed VI. « *Est venu le temps du Maroc uniifié de Tanger à La Guera, dont nul ne saurait violer les droits et les frontières historiques.* »

Cette nouvelle résolution accorde, en effet pour la première fois, une grande importance à la solution marocaine d'autonomie. Les Nations unies sont divisées sur le sujet Sahara occidental et témoignent ici comme dans le monde de l'opposition entre realpolitik et respect du droit international. L'Assemblée générale et la 4<sup>e</sup> Commission ont en octobre rappelé leur attachement au droit de la décolonisation alors que le Conseil de sécurité vient d'adopter une résolution qui tend à légaliser l'annexion. L'Union européenne qui vient d'approuver un nouvel accord commercial avec le Maroc incluant le Sahara occidental, participe à ces mêmes

incohérences qui encouragent le Maroc à refuser toute négociation, convaincu d'avoir gagné.

Mais c'est une victoire bien courte pour le Maroc car cette résolution ne peut s'autoriser à trahir le droit international et le sujet du Sahara occidental, même s'il est considéré par beaucoup comme « marginal » demeure central en matière de droit et de légitimité internationales.

En effet, la résolution reconduit pour un an sa mission de paix au Sahara occidental, la MINURSO. Cette mission des Nations unies, même avec un bilan modeste, constitue avec ce renouvellement, la reconnaissance explicite que le processus de décolonisation n'est pas terminé. La MINURSO a été créée pour organiser un référendum d'autodétermination pas pour administrer une autonomie sous souveraineté marocaine. Le Conseil de sécurité ne peut, en vertu de la Charte de l'ONU, modifier le statut d'un territoire en cours de décolonisation et le Front Polisario, reconnu par les Nations unies comme représentant légitime du peuple sahraoui, demeure pleinement partie prenante du processus politique. La reconnaissance du droit à l'autodétermination, l'appel à des négociations non exclusives ni excluantes, la réaffirmation du rôle de l'ONU comme cadre politique et procédural du processus, sont présents dans la résolution.

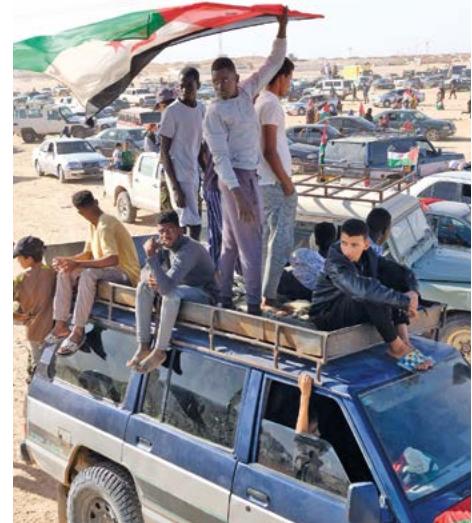
Qu'en pensent les Sahraouis et l'un de leur diplomate, Oubi Bouchraya ce 4 novembre : « *La nouvelle dynamique offre au peuple sahraoui et au Front Polisario, une base et une confiance suffisantes pour*

*aborder les prochaines étapes, y compris les négociations directes, à partir d'une position que l'on peut, à tout le moins, qualifier d'acceptable. Toutefois cette base juridique solide risque de s'éroder si elle n'est pas renforcée par un effort national extraordinaire visant à construire un pouvoir propre, à activer de larges fronts d'action nationale et à en garantir la coordination pour produire l'impact requis.*

*Ce processus doit être conduit avec prudence et intelligence, sans débordements ni opportunisme car la pire antidote à la santé de la cause sahraouie, en ce moment si dangereux et complexe, est le populisme ; une surdose de celui-ci pourrait s'avérer véritablement fatale.*

**Régine Villemont**

**Le 31 octobre 2025 dans un des campements sahraouis.**



## SITES

[www.association-des-amis-de-la-rasd.org](http://www.association-des-amis-de-la-rasd.org)  
et [www.sahara-info.org](http://www.sahara-info.org)

[www.ecrirepourlesliberer.com](http://www.ecrirepourlesliberer.com)

Facebook :  
Amis de la République  
Sahraouie



## Sahara Info n°201 - Octobre / Décembre 2025

**Directrice de publication :** Régine Villemont

**Rédaction :** Leila Bounebache, Oubi Bouchraya, Camion-Citerne, Pierre Galand, Hortensia Inés, Nathalie Leruch, Elli Lorz, Claude Mangin-Asfari, Régine Villemont

**Photos :** Leila Bounebache, Camion- Citerne, Jacqueline Fontaine, Elli Lorz

**Mise en page :** Mélanie Fourmy

**Imprimeur :** L'Arbre aux Papiers - Le Mans (72)

**Pour tout contact et soutien aux Sahraouis :**  
Association des Amis de la RASD/France  
[bur.aarasd@wanadoo.fr](mailto:bur.aarasd@wanadoo.fr)



## AARASD : BULLETIN D'ABONNEMENT 2025 À SAHARA INFO

**Abonnement 25 €**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Code Postal :** ..... **Ville :** ..... **Tél. :** .....

**E-mail :** .....

Date et signature

**Je renouvelle mon abonnement**

**Je m'abonne pour la 1<sup>re</sup> fois**

Je désire recevoir SAHARA INFO :  par courrier Postal  par internet dématérialisé

### MODE DE PAIEMENT :

● Par chèque à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD : À envoyer à Association des Amis de la RASD chez Mme Chantal Hermange, 77 rue des Orchidées, 72000 Le Mans

● Par virement bancaire sur le compte de l'Association des Amis de la RASD avec la mention : Abonnement. IBAN : FR76 1548 9048 1700 0225 0494 046 - BIC : CMCIFR2A

### ADHÉSION ET DONS

Demander le document par mail : [bur.aarasd@wanadoo.fr](mailto:bur.aarasd@wanadoo.fr)